

Le lundi 10 septembre 2007

ARMES À FEU

Les Québécois favorables à l'entreposage sécuritaire pour empêcher le suicide

[Mario Girard](#)

La Presse

Des règles plus strictes autour de l'entreposage des armes à feu peuvent-ils sauver des vies ? C'est ce que croient une majorité de Québécois, révèle un sondage Léger Marketing réalisé à l'occasion de la Journée mondiale de prévention du suicide, aujourd'hui.

Près de la moitié des Québécois (48%) croient que les propriétaires d'armes à feu ne sont pas suffisamment sensibilisés à l'entreposage sécuritaire de leur arme. «Il nous apparaît clair que les gens veulent une plus grande diffusion de l'information, dit Louis Lemay, directeur général de l'Association québécoise de prévention du suicide. Et cette sensibilisation doit mener à une stratégie nationale de prévention du suicide.»

Le sondage montre que 84% des Québécois croient que l'entreposage sécuritaire d'une arme à feu par son propriétaire pourrait empêcher un proche de l'utiliser pour s'enlever la vie. «L'entreposage est assurément l'une des solutions pour contrer le suicide», a déclaré Wendy Cukier, présidente de la Coalition pour le contrôle des armes à feu.

L'Association québécoise de prévention du suicide s'est jointe à la Sûreté du Québec, laquelle invite les propriétaires d'armes à feu à se procurer un cadenas spécial pour empêcher l'utilisation de l'arme. Elle invite aussi les propriétaires à se débarrasser des armes non utilisées ou désuètes dans le cadre de collectes prévues à cet effet. Ces mesures, proposées l'an dernier, ont obtenu un certain succès.

Depuis quelques années, le nombre de morts par armes à feu a considérablement diminué, passant de 460 (dont 344 suicides) en 1990 à 206 (dont 166 suicides) en 2003. Mais pour Wendy Cukier, la lutte n'est pas terminée. «Oui, il faut songer à un meilleur entreposage des armes, mais il faut aussi créer des règles plus strictes pour l'enregistrement. En ce sens, le gouvernement Harper ne fait pas grand-chose», dit-elle.

Chaque année, dans le monde, près d'un million de personnes se suicident. Au Québec, 1300 personnes passent à l'acte chaque année.